



FFAES

Fédération fribourgeoise
des accueils extrascolaires

**Procès verbal de l'Assemblée Générale du mercredi 27 avril à 20h00
à la salle communale de Mézières.**

Ordre du jour :

1. Accueil et ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 21 avril 2015 (en ligne sur le site www.ffaes.ch)
4. Rapport du Président
5. Présentation des comptes 2015
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Approbation des comptes et décharge
8. Présentation et Approbation du budget 2016
9. Cotisations
10. Démissions-élections
11. Derniers développements du site
12. Formation continue pour les responsables et les intervenant-e-s des AES
13. Programme futur
14. 14 Divers

Présences :

30 communes sont représentées par 62 personnes : Autigny, Avry, Avry-dv.-Pont, Bas Intyamou-Enney, Belfaux, Broc-Butterens, Bulle (Condémine, rue des Ages, rue de la Gruyère, Léchère, la Tour-de-Trème), Châtonnaye-Torny, Corminboeuf, Corbières, Cottens, Estavayer-le-Lac, Fribourg (Culture Kids, Rte. de la Glâne, rte. Mon repos, Arsenaux), Gletterens-Portalban-Delley, Le Mouret, Le Pâquier, Matran, Mézières, Misery-Courtion, Montagny, Montet Glâne, Mont Vuilly, Noréaz-Ponthaux-Prez-vers-Noréaz, Riaz, Remaufens, Siviriez, St. Martin, Ursy, Villars-sur-Glâne, Vuadens.

Invités : Mme. Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat (DSAS), MM. Stéphane Quéru et Bertrand Cuany du Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ) et Mme. Marie-Claire Rey-Baeriswyl, professeure à la Haute Ecole de Travail Social (HETS FR).

Comité : François Roubaty, président (FR), Nicole Lehner-Gigon vice-présidente, secrétaire PV (NLG), Isabelle Varenne, caissière, secrétaire (IV), Isabelle Nicolet (IN) et Antonio Moletteri (AM), membres.

1.Accueil et ouverture

Au nom de la Fédération des Accueils Extra Scolaires (FFAES), le président salue et souhaite la bienvenue aux représentants des Accueils Extra Scolaires (AES) ainsi qu'aux représentants des communes et aux invités. Il remercie la commune de Mézières pour son hospitalité et passe la parole à M. Jean-Claude Remy, son syndic qui salue les personnes présentes et souhaite une belle assemblée avant de rencontrer chacune et chacun autour du verre de l'amitié offert par la commune après l'assemblée.

Le président donne la liste des personnes et accueils qui se sont excusé-e-s, pour ce soir, Madame Meyer-Loetscher ainsi que 9 communes et associations.

2.Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de cette assemblée convoquée selon les statuts est accepté et permet de délibérer valablement.

3.Adoption du PV de l'Assemblée générale du 21 avril 2015

Ce PV est approuvé à l'unanimité avec des remerciements à son auteur : Isabelle Varenne.

4.Rapport du Président

FR dresse l'inventaire du travail du comité qui s'est réuni à 5 reprises en 2015 :

- finalisation du site internet avec pages de présentation des AES membres
- demande à la Loro de renouveler la subvention de CHF 50'000.- pour financer des cours de formation.
- participation à 3 ateliers pour mettre sur pied, en collaboration avec la HETS, le SEJ et moi même, des cours de formation continue.
- réponse à la consultation du SEJ sur les nouvelles directives générales pour l'accueil extra familial.
- présentation le 20.01.16 par FR de la FFAES aux personnes qui participent à la 8^{ème} session de formation. A ce jour, 250 intervenant-e-s an AES ont effectué la formation.
- collaboration avec la Fédération des Crèches et Garderies et la Fédération fribourgeoise d'Accueil Familial de Jour pour l'acquisition d'un outil informatique de gestion sous l'impulsion de la DSAS et avec un subventionnement calculé selon le nombre de places d'accueil dans chaque structure et plafonné à CHF 160'000.- pour tout le canton.
- organisation de cours de samaritains « urgences chez les enfants »

5.Présentation des comptes 2015

Avec un total des produits de CHF 5'176,65 en 2014 et CHF 3'711,70 en 2015 les comptes accusent une baisse des revenus dûe à l'absence de cotisations de soutien. Les charges étaient de CHF 7'389,90 en 2014 et CHF 5'431,35 en 2015. Malgré cette baisse que n'arrivent pas à compenser les produits, le déficit est de CHF 1'719,65 pour cet exercice.

A noter que les frais engendrés par la construction du site internet étaient de CHF 4'583,30 en 2014 et CHF 3131,15 en 2015.

Après ce résultat déficitaire, il reste un capital de CHF 10'360,05. La caissière IV précise que le fond de formation de la Loro est comptabilisé à part et se monte, fin 2015 à CHF 43'000.-.

6.Rapport des vérificateurs des comptes

Mme. Delphine Etienne-Tomasini vérificatrice et M. Emmanuel Romanens vérificateur ont contrôlé les comptes le 18 avril dernier à Neyruz. Après y avoir effectué des sondages sur la base des pièces authentiques ainsi que contrôlé les justificatifs et relevés présentés ils demandent à l'assistance d'approuver les comptes 2015 et d'en donner décharge à IV, secrétaire caissière ainsi qu'au comité. FR ouvre la discussion sur les comptes présentés, et répond à une question sur la possibilité d'obtenir une subvention pour la formation initiale. FR répond que cette possibilité existe jusqu'à épuisement de la subvention de la Loro qui a été renouvelée à hauteur de CHF 50'000.-. FR rappelle aussi que pour obtenir une subvention, il faut que l'accueil dont fait partie la personne qui désire se former fasse partie de la FFAES depuis au moins 2 exercices et que tous les formulaires d'inscription se trouvent sur le site.

7.Approbation des comptes et décharge

Après ces précisions, les comptes sont approuvés à l'unanimité.

8.Présentation et approbation du budget 2016

Avec des produits pour CHF 2'665.- et des charges à hauteur de CHF 3'200.-, le budget prévoit un déficit de CHF 535.-.

9.Cotisations

Avec un déficit prévu de CHF 535.- dû, en partie, au projet d'indemniser la secrétaire-caissière à hauteur de CHF 100.-/mois, le comité, par la voix de son président propose une augmentation de la cotisation, inchangée depuis le début de la fédération, de 50.- à 80.- et ouvre la discussion. La parole est aussitôt prise par une personne qui salue le dynamisme de la FFAES et propose une augmentation à CHF 100.- en égard aux services rendus et à venir de la Fédération. Cette augmentation est plébiscitée par 33 accueils, 2 personnes se sont abstenues. FR remercie l'assemblée pour la confiance manifestée et précise que cette nouvelle cotisation sera comme l'ancienne perçue sur chaque accueil.

10.Démissions-élections

2 personnes du comité, Anne Meyer-Loetscher et Antonio Molettieri ont souhaité démissionner du comité, les deux pour cause de surcharge de travail. FR relève la grande disponibilité dont a fait preuve AM en construisant le site internet et en l'améliorant sans cesse de manière à y imprimer toute la convivialité qu'on y trouve actuellement. Il le remercie pour ce travail et salue aussi celui accompli par Anne Meyer-Loetscher durant les 4 ans qu'elle a passés au comité en offrant une petite attention à l'une et à l'autre.

Pour les remplacer, une annonce a été postée sur le site et a suscité la candidature de 2 personnes. Mme. Sabine Zimmerman qui a fondé l'AES de Delley-Portalban-Gletterens, retrouve de la disponibilité après son mandat de Conseillère communale

et nous fera profiter de ce temps retrouvé. Mme. Gaëlle Oklé, de l'AES du Mouret se met aussi à disposition. Pour la révision des comptes, M. Paul Majcherczyk, fondateur de l'AES de Mézières, notre hôte du jour, se met à disposition. Il révisera les comptes avec M. Emmanuel Romanens alors que Mme. Delphine Etienne-Tomasini reste scrutatrice suppléante. Toutes ces personnes sont remerciées par FR pour leur disponibilité et élues par acclamations.

FR présente ensuite le comité qui est aussi applaudi.

11. Derniers développements du site

AM présente le nouveau chapitre du site entièrement dédié aux AES membres qui peuvent y disposer d'une page pour se présenter avec possibilité d'un lien qui ouvre sur leur propre site internet. L'adresse est <http://ffaes.ch/federation/les-structures>. Pour en profiter, les accueils remplissent un questionnaire disponible sur le site puis IV leur ouvre une page sur laquelle ils peuvent eux-même apporter des modifications. AM présente aussi la page consacrée aux remplacements. Elle est destinée aux responsables des accueils qui peuvent y accéder en passant par « espace membres » puis « disponibilités » et mettre ce service à la disposition des intervenant-e-s de leur accueil en demandant à IV un login personnalisé pour chacun qui peut alors s'inscrire et recevoir personnellement des demandes de remplacement.

La question est posée de savoir si la FFAES a défini les conditions des remplacements (salaire, prise en charge du déplacement..). La réponse est que la FFAES ne fait que l'intermédiaire, laissant aux personnes intéressées le soin de définir les conditions de leur collaboration et de se présenter car la formation de la personne qui souhaite faire des remplacements n'apparaît pas sur la page.

La page d'accueil du site peut recevoir des petites annonces, mais IV demande instamment qu'elles soient actualisées et qu'on les retire quand elles sont caduques.

12. Formation continue pour les responsables et les intervenant-e-s des AES

Mme. Marie-Claire Rey-Baeriswyl, professeure et responsable du département des prestations de service à la HETS FR est là pour présenter ce que son établissement proposerait comme formation continue avec des modules pour les responsables d'accueils et des modules d'approfondissement de la formation pour les intervenant-e-s. Pour construire ces modules, un groupe de travail dont a fait partie François Roubaty, a enquêté pour définir les besoins en consultant les cahiers des charges des AES, les exigences du SEJ et les attentes de la FFAES. Ces modules permettront aux participant-e-s d'approfondir leurs interventions auprès des enfants accueillis et de connaître les pratiques des autres accueils. Mme. Rey-Baeriswyl suggère que chaque accueil intéressé envoie des intervenant-e-s dans des modules différents avec le but que chacun partage ses nouvelles connaissances avec ses collègues. Ces informations suscitent un vif intérêt de la part des personnes présentes et quelqu'un s'inquiète de savoir si on peut suivre ces modules sans être au bénéfice de la formation initiale. Mme. R-B prend note de cette question qui n'a pas encore été évoquée par le groupe de travail. Les questions sur le prix et l'horaire des modules trouveront des réponses dès septembre sur le site http://www.hets-fr.ch/fr/formation-continue/cat_fc_a.

La question est posée d'organiser des formations en Allemand et M. Queru du SEJ répond que ce serait possible moyennant un nombre suffisant de participant-e-s.

13.Programme futur

NLG informe que la FFAES continuera à être très attentive à la formation des intervenant-e-s en subventionnant les cours de formation initiale et en collaborant avec la HETS FR. Un cours « Urgence chez les enfants » est organisé le samedi 17 septembre de 8 à 15h00. Les inscriptions se font sur le site jusqu'au 20 août. Le comité de la Fédération reste à l'écoute des sujets à développer pour soutenir les accueils dans leur travail auprès des enfants et s'efforcera de répondre aux thèmes qui lui seront proposés. Enfin, elle encourage les AES à s'approprier et à utiliser le site qui doit devenir un outil à leur service.

Plusieurs accueils souhaitent que la FFAES travaille à l'uniformisation de leurs coûts et de leur fonctionnement. La demande est aussi faite qu'un concept pour l'ouverture des accueils qui souhaitent ouvrir pendant les vacances scolaires soit proposé. La réponse est que les coûts dépendent essentiellement des communes et que pour harmoniser les fonctionnements et les ouvertures des vacances, les accueils doivent s'arranger entre eux. Exemple peut être pris sur le district de la Glâne dont les communes et le préfet ont créé une association à buts multiples (ABMG) qui gère, entre autres, l'accueil extra familial dont font partie les AES et qui organisera leur ouverture pendant les vacances.

14.Divers

Madame la Conseillère d'Etat prend la parole pour relever le travail important réalisé par la FFAES. Pour rééquilibrer les comptes, elle offre CHF 1000.- à la Fédération en remerciant pour tous les développements réalisés bénévolement par son comité en faveur des AES du canton et se réjouit de partager le verre de l'amitié avec chacune et chacun après l'assemblée.

En réponse à une question d'un AES sur la pharmacie et les soins que les intervenant-e-s sont autorisé-e-s à prodiguer aux enfants en cas d'accident ou de maladie qui surviendraient pendant l'accueil, le médecin cantonal a été consulté et sa réponse, sous forme de lettre qui figurera sur le site, est détaillée par NLG qui en fait la lecture. Il en ressort que les prérogatives des intervenant-e-s sont quasi nulles puisqu'il leur est interdit d'administrer des médicaments sous toutes leurs formes. Il est vivement conseillé aux AES d'établir un concept de sécurité et de santé qui règlera le comportement du personnel en cas d'urgence ainsi que la collaboration avec les parents. Ces mesures surprennent les personnes présentes qui se demandent si la crème solaire et le produit pour éloigner les tiques font partie des médicaments et la demande est faite à la FFAES de proposer un concept qui serait appliqué dans tous les accueils.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie chacun pour sa présence, la commune de Mézières pour l'apéritif offert ainsi que la responsable de l'AES pour sa disponibilité lors de la visite de sa structure.

Le président

François Roubaty

La secrétaire

Nicole Lehner-Gigon